

Programme de la Formation

Modes d'exercice, incidences juridiques et fiscales, statut social du dirigeant, décisions stratégiques / Gestion MOE 1

1 jour soit 7 heures de formation

CONTEXTE GÉNÉRAL

Les choix faits lors de la création des entreprises de maîtrise d'oeuvre peuvent être facteurs de risques pour la pratique, et d'inconfort pour le(s) dirigeant(s). Ces choix portent sur le statut juridique d'exercice, le statut social du dirigeant, les principes fiscaux.

Cette session de formation peut être complétée par l'un des modules suivants afin d'acquérir l'intégralité des compétences nécessaires pour « Diriger une entreprise de MOE » et la pérenniser.

Voir [Programme](#) :

- Stratégies d'accès à la commande et de développement des activités
- Maîtriser la gestion financière de l'entreprise
- Les ressources humaines salariées : règles de droit, contrats, salaires, recrutement
- Les contrats de maîtrise d'oeuvre : principes et négociation
- Organiser la production : ressources, outils, méthodes
- Les collaborations : prestations de service entre architectes, sous-traitance, cotraitance, coopérations

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

A l'issue de la session, l'apprenant sera en capacité d'appréhender le contexte réglementaire du fonctionnement d'une entreprise.

PUBLIC CIBLE

Architectes, paysagistes concepteurs, responsables administratifs des entreprises de maîtrise d'oeuvre

PRÉREQUIS

Connaissance du processus de production du projet et de l'organisation de la production de l'entreprise.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant la session, un questionnaire de positionnement préformation est proposé aux participants, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des profils et des attentes de chacun.

Il sera complété dès l'ouverture par un tour de table de présentation.

Ensuite, plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous forme de quiz, d'exercices, de jeux de rôle ou d'échanges oraux.

Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées. **Il sera complété par un questionnaire qualité transmis par mail 2 jours après la formation. La réponse au questionnaire conditionne l'envoi des attestations de formation.**

Une attestation de formation avec autoévaluation sera ensuite transmise sur l'adresse personnelle du participant.

Module
Gestion MOE - stratégie d'entreprise

1 jour soit 7 heures de formation

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

A l'issue de la formation, le participant est en capacité de

- d'appréhender le contexte réglementaire du fonctionnement d'une entreprise afin de faciliter la prise de décision relative aux questions juridiques et sociales, et de séréniser la pratique professionnelle.
- d'adapter ces questions aux évolutions de la pratique.

FORMATEUR(S)

SZPIRGLAS Sophie - Conseil en organisation aux entreprises de MOE / Assistance à la MO

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Présentation du fil conducteur de la formation, accompagnée de statuts types et de trames de pacte d'associés.

PROGRAMME

Les choix faits lors de la création des entreprises de maîtrise d'oeuvre peuvent être facteurs de risques pour la pratique, et d'inconfort pour le(s) dirigeant(s). Ces choix portent sur le statut juridique d'exercice, le statut social du dirigeant, des principes fiscaux.

- Rappel historique des modes d'exercice
- Statut juridique et conséquences sur le régime fiscal
- Présentation comparée des différents modes d'exercice
- Protection sociale et patrimoniale de l'exploitant
- Responsabilité professionnelle et mode d'exercice